



COUTEVROULT

Pays Créçois



Avril 2016 - N°7



Un élan de jeunesse plane sur Coutevroult



Notre village, pourtant marqué par une ruralité certaine et affirmée, attire et compte une population de plus en plus jeune. Les données INSEE 2012 sont formelles : les 0-14 ans et les 30-44 représentent plus de 50% de la population globale, 53,9% pour être exact. Un chiffre qui en 2007 atteignait 47,9 %, soit une augmentation de 12% en 5 ans.

La chasse aux œufs du 27 mars dernier témoigne de ce dynamisme et de ce regain de jouvence. Les nombreux et chaleureux remerciements, l'implication collégiale et le nombre de familles présentes sont des indicateurs précieux confortant l'adage « Il fait bon vivre... à Coutevroult ! »

Dès à présent, notez nos prochains rendez-vous : fête et kermesse de l'École du 18 juin et les festivités du 13 juillet au soir. Ces rendez-vous sauront ravir petits et grands et réserveront leur lot de surprises.

Au plaisir de vous y retrouver,

Céline Coutelle,
adjointe en charge de la communication et de la vie associative
Cathy Rosier,
conseillère municipale

Fiscalité

Votre imposition 2016 ► **Stabilité des taux communaux.** En date du 4 avril dernier, les membres du Conseil municipal ont voté à l'unanimité le maintien des taux 2015 en 2016. La taxe de la taxe d'habitation est maintenu à 16,40%, celui de la taxe foncière à 23,55% et celui de la taxe sur le foncier non bâti à 50,86%.

- **Baisse du taux de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères - TEOM - votée par la Communauté de communes du Pays Créçois.** Le taux passe de 17,53% à 15,82% soit une baisse de 1,71%.
- **Hausse du taux départemental de la taxe foncière.** Le taux passe de 15,70% à 18% soit une augmentation de 14,65%.

Plan local d'urbanisme**Le PLU, un document essentiel et d'avenir**

Le PLU, plan local d'urbanisme est un document réglementaire qui exprime le projet partagé de l'évolution du territoire communal à court, moyen et long terme. Il s'applique sur la totalité du territoire communal, définit les orientations d'urbanisme de la commune et exprime le projet qui en découle.



Le PLU sert de référence à l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol.

Le PLU intègre l'ensemble des éléments qui fondent la politique d'aménagement de Coutevroult au niveau environnemental, social, économique et culturel.

Il s'impose à tous : particuliers, professionnels, administration et, sert de référence à l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables...).

Ce document est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune.

L'actuel POS – plan d'occupation des sols deviendra caduc en 2017

D'importantes évolutions législatives ont marqué ces

dernières années. Ces évolutions facilitent la construction dans les territoires et prennent en compte les enjeux liés à l'environnement et au développement durable.

Le PLU doit être rendu compatible avec le nouveau SDRIF – Schéma directeur de la Région Ile-de-France approuvé en 2013 et anticiper les dispositions du SCOT – Schéma de cohérence territoriale du Pays Créçois en cours d'élaboration.

Ainsi, tout en intégrant les actions engagées et afin de déterminer de nouveaux axes d'aménagement pour le territoire de Coutevroult à l'horizon 2026-2030, il est apparu nécessaire de lancer une procédure pour remplacer le POS en PLU.

Le Conseil municipal de

Coutevroult a pris une délibération en date du 17 décembre 2015 afin de préciser et actualiser les objectifs de l'élaboration du PLU prescrit dans la délibération prise par le Conseil municipal en date du 8 mars 2011.

Plus d'infos sur mairie-coutevroult.fr rubrique urbanisme / PLU

Les prochaines dates liées à l'enquête publique seront consultables sur www.mairie-coutevroult.fr rubrique urbanisme/ PLU – élaboration ou bien sur le panneau lumineux situé rue de la Brosse.

Grand projet

Bienvenue chez vous !

Visite aérienne et légendée de La Petite-Motte, un espace qui depuis une année vous ouvre ses portes de façon ponctuelle...

Bientôt cet espace magnifique situé au cœur de notre village sera un lieu incontournable pour tout un chacun.

La propriété de La Petite-Motte se compose alors d'un hôtel seigneurial (1), de commons (2) avec un colombier, qui a disparu, et d'un vaste parc (3)

1. Cette bâtisse est destinée à accueillir votre future mairie. Le rez-de-chaussée sera destiné à l'accueil du public et laissera place à une vaste salle où siègeront mariages, baptêmes civils, conseils municipaux et autres réunions publiques.

L'étage laissera place à des bureaux destinés aux agents administratifs et aux élus ainsi qu'à des salles de travail diverses (archives...).



2. **3.** Les commons, vaste bâtiment tout en longueur situé en limite de rue, et le parc qui s'étend sur près de 2 hectares seront préserver et valoriser afin de les rendre propice à la balade et à l'organisation d'évènements populaires et culturels organisés par la Mairie.

Conseils municipaux

Les rendez-vous ► Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux du 17 décembre 2015 et 4 avril 2016 sur www.mairie-coutevroult.fr rubriques Ma mairie/Comptes rendus des conseils municipaux



Solidarité

Début juin, une douzaine d'arbres appartenant au domaine public de la commune sera abattue par mesure de sécurité ► L'abattage sera assuré par une entreprise privée. La mairie a décidé de faire don gracieusement du bois aux habitants de la Commune exclusivement (pour un usage personnel et privé).

Si vous souhaitez en bénéficier et afin d'organiser le retrait, merci de nous adresser un mail avant le 15 mai prochain à communication.coutevroult@yahoo.fr en précisant votre nom et votre adresse. **Aucun retrait ne sera possible sans accord ni inscription préalable auprès de la municipalité.**

Grand projet

Une signature unique en Seine-et-Marne

Le 19 février 2016, Jean-Jacques Prévost, maire de Coutevroult et Éric Orquera, co-gérant de la société OBI Patrimoine ont signé la convention actant :

- la rétrocession de la propriété de La Petite-Motte située rue de la Brosse (bâtisse et communs sur un parc arboré de 18 000 m²)
- une participation financière (pour réhabilitation, aménagement et extension des équipements publics)

Cette rétrocession s'inscrit dans le cadre d'une convention de PUP – Projet Urbain Partenarial – conclue entre les deux parties.

Cette convention a pour objet la prise en charge des équipements publics (mairie, équipements scolaire et péri-scolaire) dont la réalisation est rendue nécessaire par l'opération d'aménagement du Parc des Marronniers (33 logements).



Précisions sur le PUP

Le projet urbain partenarial, créé par l'article 43 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, est une nouvelle forme de participation au financement des équipements publics. Il est transcrit aux articles L. 332-11-3 et L. 332-11-4 du code de l'urbanisme. Ce nouveau dispositif est un outil financier qui permet, en dehors d'une ZAC, l'apport de participations à des équipements publics rendus nécessaires par une opération de construction ou d'aménagement.

À ne pas manquer

À la rencontre des équipes de la Protection Civile de Seine-et-Marne



Cette année encore, les équipes de la Protection Civile de Seine-et-Marne seront présentes à Coutevroult afin de sensibiliser aux gestes de 1ers secours et organiser des démonstrations de recherche cynotechnique. Si vous souhaitez les rencontrer, devenir acteur dans la chaîne de secours ou bien assister à des

démonstrations cynotechniques, rendez-vous **le samedi 4 juin 2016 à la jardinerie Truffaut.**

La Protection Civile est une association reconnue d'utilité publique et agréée de sécurité civile par le Ministère de l'Intérieur. Elle a trois missions : aider, secourir et former la population aux gestes de premiers secours.

 **Protection Civile de Seine et Marne**

Réservez votre soirée du 13 juillet !



Dès 19h rendez-vous, comme le veut la tradition, salle de la Bourdingalle à Coutevroult afin de participer aux festivités du 13 juillet.

Au programme : des animations et jeux pour les plus jeunes (structure gonflable, jeux en bois géants, ateliers créatifs...), une animation en déambulation pour le plus grand plaisir de tous, la retraite aux lampions et le feu d'artifice, une ambiance musicale, de la convivialité et de la détente !

Le Comité des Fêtes vous accueillera dès 19h et vous proposera mets et boissons tout au long de la soirée. On vous attend nombreux !

Le détail des festivités sera diffusé sur www.mairie-coutevroult.fr et sur  Coutevroult.

Travaux



Sécurisation de l'accès et de la sortie à la Jardinerie Truffaut ▶ Début avril, des travaux ont été entrepris afin de rendre la traversée de la RD 406 impossible. À présent, les automobilistes en provenance de Bailly-Romainvilliers doivent obligatoirement faire le tour du nouveau rond-point et revenir sur leur pas pour accéder à la jardinerie. Un nouvel accès, exclusivement réservé à la sortie, a été aménagé; il facilite la sortie des automobilistes souhaitant retourner vers Coutevroult.

Environnement

Mangez sain et de saison en adhérant à l'AMAP !

La création d'une AMAP – Association pour le maintien de l'agriculture paysanne – à Coutevroult prend tout son sens à l'heure où chacun veille à une alimentation saine et équilibrée, où l'activité paysanne s'inscrit au cœur de notre village et où la sauvegarde des valeurs de proximité est un réel enjeu.



Plus de 70 personnes ont participé à la présentation publique du 17 mars dernier.

Une AMAP est un engagement réciproque entre un producteur et un groupe de consommateurs

Le consommateur aussi nommé amapien s'engage en payant, à l'avance et pendant un an, une part de récolte hebdomadaire. Le producteur s'engage à produire une diversité de produits pour composer des paniers variés et de saison. L'AMAP de Coutevroult sera approvisionnée par Claudine et Amandine Vermeulen maraîchères depuis 10 ans. Leur exploitation, certifiée Ecocert se situe à proximité de Château-Thierry sur près de 7 hectares.



L'AMAP de Coutevroult, c'est...

- Un rendez-vous chaque jeudi entre 19h et 20h30 place de la Mairie afin de retirer sa part de récolte communément appelée « panier ».
- Un droit d'entrée de 10€, une adhésion annuelle de 15€ et l'achat d'un panier entier à 12€ (4-5 personnes) ou d'un demi-panier à 8€ (2-3 personnes) pendant un an (52 semaines).

Livraison du premier panier le jeudi 12 mai

Pour adhérer à l'AMAP bio de Coutevroult, c'est simple !

Complétez le formulaire d'inscription et le retourner en mairie accompagné du règlement. **Le formulaire peut être :**

- retirer en mairie aux horaires habituels d'ouverture
- télécharger sur www.mairie-coutevroult.fr rubrique environnement / AMAP BIO de Coutevroult.

Plus d'infos sur amap.coutevroult@yahoo.fr ou sur www.mairie-coutevroult.fr

@ Retrouvez l'interview de 77FM et l'article de La Marne sur www.mairie-coutevroult.fr rubrique environnement / AMAP BIO de Coutevroult

Vie locale

Un abri bus à lire : un projet participatif et durable !

L'idée de ce projet aux allures incongrues est simple. Il consiste à redonner vie à l'abri bus situé rue de l'Eglise et adossé à l'Ecole Pierre Falké, en créant un espace convivial de dépôt et de retrait de livres et revues grand public. L'espace serait ouvert au gré des vents, destiné à tous les friands de lecture pas cher et surtout propice aux échanges entre habitants. Les livres circuleraient de maison en maison, de mains en mains en toute liberté.

Un projet fédérateur

L'objectif de ce projet est de fédérer un large public à la fois désireux de s'investir dans un projet participatif et surtout sensible à la culture.

La mise en œuvre de cette bibliothèque à ciel ouvert passe par une phase d'aménagement : nettoyage de l'espace, bricolage des supports en recyclant des matériaux (palettes, petit mobilier...). L'étape suivante consiste à collecter des livres en tout genre (jeunesse, BD, roman, revues spécialisées...), les trier et les classer.

Relevons ensemble le défi d'une ouverture avant l'été !

Vous souhaitez participer à ce projet ? Vous souhaitez faire un don de livres ? Vous avez des idées à nous apporter autour de ce projet ? Faites-vous connaître en mairie ou mieux encore adressez-nous un mail à communication.coutevroult@yahoo.fr



[en ville]

Arrêt sur images



►► **Samedi 6 février**, le loto a fait salle comble. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Elle a réuni et enchanté toutes les générations par les nombreux lots à gagner.

Bravo à l'équipe de l'Amicale Scolaire pour ces moments !



►► **Dimanche 13 mars**, la bourse aux livres a attiré passionnés et amateurs de lecture. Du livre de décoration à l'encyclopédie en passant par les livres pour enfants, les exposants ont su proposer un large choix littéraire. Un grand remerciement au Comité des Fêtes pour l'organisation !



►► **Dimanche 27 mars**, 1^{re} édition réussie pour la chasse aux œufs. Un véritable moment familial sous le signe de la convivialité et des surprises. Permis de chasse en main, nos p'tits chasseurs en herbe ont découvert des espaces imaginés et créés spécialement pour l'occasion. Au milieu de bottes de paille et d'arrosoirs en zinc, ils ont découvert les œufs tant convoités et fait connaissance avec le lapin mascotte. Les parents ont quant à eux pu échanger autour d'un petit déjeuner. Chacun s'en est allé avec le sourire et des souvenirs plein la tête. Merci aux membres du Comité des Fêtes et de l'Amicale Scolaire, ainsi qu'aux agents communaux pour leur soutien logistique. À l'année prochaine !



►► **Dimanche 10 avril**, une brocante sous le signe de la nouveauté avec la présence d'associations telles que l'AMAP de Coutevroult, Action-défense qui ont ainsi pu promouvoir leurs activités. Les hommes de la Protection Civile de Seine-et-Marne ont sensibilisé aux gestes qui sauvent. Ambiance musicale et chaleureuse garantie !



Agenda

- **Tous les jeudis d'avril à novembre**: collecte des déchets verts. La collecte s'effectue exclusivement dans les sacs en papier disponibles en mairie.
- **Dimanche 8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945. À 9h30, place de la Mairie Monument aux Morts.
- **Samedi 4 juin** : la Protection Civile de Seine-et-Marne vous donne rendez-vous à la jardinerie Truffaut. Plus d'infos en page 4
- **Mardi 14 juin** : collecte des encombrants. Sont interdits : les déchets issus de travaux (gravats, pots de peinture...), les pneus, les vitres, les déchets médicaux et végétaux. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie.
- **Samedi 18 juin** : kermesse de l'Ecole Pierre Falké. Spectacles musical et dansant des écoliers suivis de nombreuses animations : stands pour les enfants, tombolas... Restauration et buvette sur place. **À cette occasion, la Mairie sera exceptionnellement fermée.**
- **Mercredi 22 juin** : passage de grades des karatékas de l'association Action-Défense. À 18h, salle de la Bourdingalle. Ouvert à tous.
- **Mercredi 13 juillet** : festivités et animations à 19h salle de la Bourdingalle. Ouvert à tous.

État-civil

Bienvenue à ...

- Izia HAÏSSAT FERNANDEZ née le 15 juin 2015
- Valentine Aurélie Aline VOISIN née le 16 janvier 2016
- Axel Bruno Jeff Baptiste RAYÉ né le 17 février 2016
- Alyssa Estelle Lana Désirée CARRERE LESAUNIER née le 01 mars 2016
- Paul LEMAITRE JAMET né le 10 mars 2016

Au revoir à...

- Jeannine TINDILIERE partie le 28 janvier
- Nacer Eddine Mohammed El Hadi BENGOUIRAH parti le 6 avril

Votre mairie

Vous accueillez du **lundi au samedi de 8h45 à 11h30**. Fermée au public **le jeudi toute la journée**. Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.
Tél. : 01 60 04 53 63
ou coutevroult@wanadoo.fr
www.mairie-coutevroult.fr



Directeur de la publication : Jean-Jacques Prévost
Responsable de la communication : Céline Couttelle
Maquette et mise en page : Jean-Luc Romeo (www.ateliergraphique.info)
Rédacteurs : Céline Couttelle, Cathy Rosier
Photos : Commune de Coutevroult, D.R., Anne-Typhaine Zangelmi
Distribution : Commune de Coutevroult
Impression : www.ateliergraphique.info
Ce numéro a été tiré à 450 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal à parution avril 2016